

40^{ème} MARCHE POPULAIRE Internationale de montagne

GERARDMER Vosges 88

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 JUILLET 2022

Altitude : minima 635 / maxima 1140



organisée par
Le Club Vosgien de Gérardmer

jumelé avec «Les Amis Du Tumulus»
Club des Marcheurs de Waremme (Belgique)



Avec l'aide de la ville de Gérardmer,
de la société des fêtes
et de nombreux annonceurs
sous le patronage du Crédit Mutuel



Départ et arrivée à L'ESPACE LAC Gérardmer



**CLUB
VOSGIEN**

Jeu familial le dimanche sur le 11 et 21km



Partenaires de la FFSP



www.ffsp.fr
contact@ffsp.fr
[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Agrément ministériel
du 20.06.06
Reconnaissance de mission
d'utilité publique par arrêté
n° 012156 du 02.08.2001
Membre FFSP n° F0315
Visa FFSP N° 2022-88-327-A

Informations pour les participants

Départ/arrivée : Centre des Congrès Espace Lac - 17 faubourg de Ramberchamp 88400 Gérardmer.

Date : Le samedi 23 et le dimanche 24 juillet 2022

Horaires départ : de 6h à 14h pour les 11km, de 6h à 13h30 pour le 21km, de 6h à 10h30 pour le 42km.
Arrivée limitée à 18h.

Parcours : Distance au choix 11, 21 ou 42km.

Parcours de montagne ouverts à tous.

Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Parking : Aux abords du Centre des Congrès de l'Espace Lac.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Cotisations de 7€50 pour les 42km avec souvenir, diplôme et collation aux contrôles.

Préinscription : Non nécessaire. Les groupes communiquent leur nombre avant le 9 juillet.

Inscription : Chaque participant inscrira nom, prénom, adresse de correspondance, code postal, ville ou commune, numéro de téléphone.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.

L'inscription à la manifestation **VAUT DÉCLARATION DE NON CONTRE-INDICATION MÉDICALE ET D'APTITUDE** à participer à cette activité de montagne.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites au 1^{er} contrôle. Possibilités de restauration payante aux contrôles 2, 3 et à l'arrivée.

Avis important : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur les parcours.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Jeu familial : Dimanche sur le parcours du 11 et 21 km, un jeu avec des questions est organisé pour les familles. Les familles ayant l'ensemble de bonnes réponses seront récompensées.

Secourisme : Premiers secours aux contrôles. **URGENCES** : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.



Renseignements :

Patrick ROUX
président
30 impasse des Feignes
de Rouan
88400 Gérardmer
06 32 45 61 37

Yves COLIN
inspecteur des sentiers
42 rue de Corcieux
88600 Laveline dt Bruyères
06 56 74 50 17